

de 1888, ou cette somme a-t-elle été en partie affectée à toute autre fin.

M. BOWELL : Elle n'a été affectée à nulle autre fin.

M. WELDON (Saint-Jean) : Je vois qu'il a été payé \$64,000 d'annonces en 1888, mais cette somme n'était pas répartie entre les divers ministères. Cette année, elle l'est. Je ne vois rien de chargé pour annonces au compte du ministère des douanes, bien qu'il y ait un compte de \$12.50 pour impressions.

M. BOWELL : Les \$538 ont servi à payer des abonnements aux journaux.

M. MILLS (Bothwell) : Alors c'est tout ce qu'il y a ?

M. BOWELL : Si l'honorable député est opposé à une pareille économie, je tâcherai de dépenser plus l'année prochaine.

M. WELDON (Saint-Jean) : Ces sommes étaient entièrement chargées au compte des dépenses imprévues, aujourd'hui elles ne le sont plus, de sorte que le seul moyen d'établir une comparaison impartiale est de déduire la somme payée pour annonces. L'honorable ministre a dit que M. Burpee dépensait beaucoup en annonces, quand il sait qu'on suivait à cette époque une pratique différente. Sans doute, par le changement opéré, il a pu réduire la somme apparemment payée par son ministère, je ne trouve pas à redire à cela, mais je mentionne le fait simplement parce qu'une somme considérable avait été chargée, en 1888, à ce ministère en vertu d'une tenue de livres différente. Il est clair que l'état fourni l'autre soir par l'honorable ministre était décevant, et nous voyons que la masse de la dépense, dans le dernier exercice, était pour abonnements aux journaux et ne comprenait pas les annonces.

M. SOMERVILLE : Je suis convaincu que si l'honorable ministre des douanes le voulait, il pourrait expliquer cette dépense à la satisfaction du comité. Il sait pourquoi les annonces et impressions chargées au compte des dépenses imprévues, alors que l'honorable M. Burpee était ministre des douanes, étaient beaucoup plus fortes qu'aujourd'hui. Il sait qu'alors, il était nécessaire, dans l'intérêt des commerçants canadiens, d'annoncer chaque semaine, dans presque chaque journal, l'escompte alloué sur les factures américaines. Ces annonces étaient publiées dans presque tous les journaux du pays, et si le ministre des douanes était sincère, il dirait que c'est ce qui explique que la dépense chargée au compte des dépenses imprévues dans le ministère des douanes, sous l'administration de M. Burpee, était plus forte que sous l'administration actuelle.

Je rends hommage à l'économie pratiquée par l'honorable ministre. Je sais qu'à titre d'ancien journaliste, il est très économe. Il devrait annoncer plus qu'il ne le fait, car, comme question de fait, il n'annonce pas du tout, mais il ne devrait pas critiquer son prédécesseur au sujet d'une dépense qu'il était nécessaire de faire, pour annoncer l'escompte sur les factures américaines. Ces annonces étaient publiées dans tous les grands journaux du pays, de semaine en semaine et d'une année à l'autre. Ce n'est pas que M. Burpee désirait faire preuve d'extravagance en fait d'annonces et de patronage aux journaux, mais c'est parce que l'intérêt public exige la publication de ces annonces, dans l'intérêt des hommes d'affaires. Le ministre des douanes sait

cela tout aussi bien que moi, ou que tout autre homme d'affaires.

M. MILLS (Bothwell) : Les remarques que vient de faire mon honorable ami (M. Weldon, Saint-Jean), me donnent raison quand je disais que l'état comparatif, soumis par le ministre de la marine et des pêcheries, était illusoire, et ne représentait pas la dépense comparative des deux gouvernements. L'honorable ministre m'a pris à partie pour avoir dit cela. Il a dit que le comité ne produirait pas un *ipse dixit* à ce sujet. Mais il est évident, maintenant, que j'avais raison et que son état comparatif, préparé avec soin et qu'il eût dû vérifier avec soin avant de le soumettre, était absolument erroné.

M. TUPPER : L'état que j'ai soumis est absolument juste et je défie l'honorable député de montrer en quoi il est faux.

M. MILLS (Bothwell) : L'honorable ministre a entrepris d'établir une comparaison entre la dépense du cabinet qui a administré les affaires de 1874 à 1878, et celle du cabinet qui lui a succédé, de 1884 à 1888, inclusivement. Sa comparaison portait sur la dépense au compte des deux gouvernements, pour abonnements aux journaux et annonces, mais il y incluait les abonnements aux journaux et annonces au compte de l'un des cabinets, et en mettait les annonces au compte de l'autre cabinet. Peut-il voir maintenant que c'était là un état trompeur à soumettre au comité ? Croit-il de la dignité d'un ministre de la Couronne de soumettre à un comité général, un état absolument erroné d'un bout à l'autre ? Cependant, c'est ce qu'il a fait.

Mon honorable ami qui siége à côté de moi, a fait observer que si l'on ajoute le coût des annonces d'une seule année, 1888, \$65,000, aux \$11,000 que contenait le relevé proposé expressément par l'honorable ministre, on verra immédiatement la différence. L'honorable ministre a soumis un état erroné, et a cru en tirer parti et s'attirer des éloges à bon marché, de la part des journaux qui appuient le gouvernement. Il avait mis à la disposition de la presse ministérielle un état dans le but de montrer que le présent gouvernement avait été remarquablement économe sur ce point, bien que ceci ne soit pas une comparaison juste, entre les dépenses du présent gouvernement et celles du gouvernement précédent pour les mêmes fins.

M. TUPPER : L'honorable député est passablement excité pour un vieux membre de la chambre, et je crois d'avoir touché à une plaie vive l'autre soir. Je n'étais pas fâché du tout, mais j'ai osé le corriger.

M. MILLS (Bothwell) : Le contredire.

M. TUPPER : J'ai osé le corriger et lui donner un bon petit conseil.

Quelques VOIX : Oh !

M. TUPPER : Assurément, l'honorable député ne se croit pas trop vieux pour recevoir des conseils, et je vais lui renouveler celui que je lui ai déjà donné—avec tout mon sang-froid et sans aucun mauvais vouloir—savoir : qu'il est nécessaire, en critiquant les comptes publics, de se donner la peine de les analyser, et non pas de tirer précipitamment une conclusion en additionnant simplement les totaux. Que faisons-nous dans l'occasion dont veut parler l'honorable député ? Nous examinons les sommes portées au compte des dépenses